

Nom commercial : einzA Lackspray**Code produit:** 9650105**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 12.09.2024**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 09.06.2022**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****einzA Lackspray****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13

30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0

N° Fax +49 (0)511 67490-20

e-mail info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

Adresse

Josef Dolder AG

Lerchentalerstraße 17

9016 St. Gallen

N° de téléphone +41 71 282 22 66

N° Fax +41 71 282 22 55

e-mail info@josefdolder.ch

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG

Uttigenstraße 120

3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429

e-mail info@seg.swiss

Adresse

Verbano Color SA

Via della Posta

6943 Bioggio

N° de téléphone +41 91 60 56 344

N° Fax +41 91 60 56 345

e-mail info@verbanocolor.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aerosol 1; H222

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

Nom commercial : einzA Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH



SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

acétate de n-butyle

Mentions de danger

H222

H229

H319

H336

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de danger (UE)

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P101

P102

P210

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260

Ne pas respirer les aérosols.

P262

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P403

Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	acétate de n-butyle		
	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 -	EUH066 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
2	butane		
	106-97-8 203-448-7 601-004-00-0 -	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas; H280	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
3	acétate d'éthyle		
	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 -	EUH066 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	>= 10,00 - < 25,00 % en poids
4	propane		

Nom commercial : einza Lackspray**Code produit:** 9650105**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 12.09.2024**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 09.06.2022**Région:** CH

	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 -	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
5	Aluminium en poudre (stabilisée)			
	7429-90-5 231-072-3 013-002-00-1 -	Flam. Sol. 1; H228 Water-react. 2; H261	< 2,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	C, U	-	-	-
4	U	-	-	-
5	T	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

Nom commercial : einZA Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard du produit. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8. Eviter contamination des yeux, la peau et des vêtements.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Produit à conserver dans l'emballage d'origine. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Les prescriptions légales sur le stockage des emballages sous pression doivent être respectées

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
	EU 2019/1831		
	n-Butyl acetate		
	VLE (courte durée)	723	mg/m ³ 150 ppm
	VLE (8h)	241	mg/m ³ 50 ppm
	MAK (SUVA)		
	1-Butylacetat / 1-Butylacétate		
	VLE (courte durée)	720	mg/m ³ 150 ppm
	VLE (8h)	240	mg/m ³ 50 ppm
	Remarque/s	SSC	
2	butane	106-97-8	203-448-7
	MAK (SUVA)		
	Butan (beide Isomere) iso-Butan, n-Butan / Butane (les deux isomères) iso-butane, n-butane		
	VLE (courte durée)	7600	mg/m ³ 3200 ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m ³ 800 ppm
3	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
	2017/164/EU		
	Ethyl acetate		
	VLE (courte durée)	1468	mg/m ³ 400 ppm

Nom commercial : einza Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH

	VLE (8h)	734	mg/m ³	200	ppm
	MAK (SUVA)				
	Ethylacetat / Acétate d'éthyle				
	VLE (courte durée)	1460	mg/m ³	400	ppm
	VLE (8h)	730	mg/m ³	200	ppm
	Remarque/s	SSC			
4	propane	74-98-6		200-827-9	
	MAK (SUVA)				
	Propan / Propane				
	VLE (courte durée)	7200	mg/m ³	4000	ppm
	VLE (8h)	1800	mg/m ³	1000	ppm
5	Aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5		231-072-3	
	MAK (SUVA)				
	Aluminium, als Metall / Aluminium métal				
	VLE (8h)	3 a	mg/m ³		
	Remarque/s	B			

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié caoutchouc nitrile

Matériau approprié butyl-caoutchouc

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation
liquide
Etat
Aérosol
Couleur
Suivant le nom du produit
Odeur
caractéristique
pH
Donnée non disponible.
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition
Donnée non disponible.
Point de fusion/point de congélation
Donnée non disponible.

Nom commercial : einza Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH

Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Donnée non disponible.			
Température d'inflammation			
Valeur	490 °C		
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Valeur	1,5 % en vol		
Limites supérieure d'explosion			
Valeur	13 % en vol		
Pression de vapeur			
Valeur	3	-	4 bar
Température de référence			20 °C
Valeur			10,4 bar
Température de référence			50 °C
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur		0,95	g/ml
Température de référence		20	°C
Substance de référence	vernis		
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	pratiquement insoluble		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
Donnée non disponible.			
Viscosité cinématique			
Donnée non disponible.			
Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50		10760	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50		14112	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CL50	>=	21	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Corrosion cutanée/irritation cutanée			
Donnée non disponible.			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
Donnée non disponible.			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
Donnée non disponible.			
Mutagénicité sur les cellules germinales			
Donnée non disponible.			
Toxicité pour la reproduction			
Donnée non disponible.			
Cancérogénicité			
Donnée non disponible.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
Donnée non disponible.			
Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			
Propriétés perturbant le système endocrinien			
Donnée non disponible.			
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée			
L'inhalation peut causer l'irritation des voies respiratoires, des réactions allergiques, de la toux, des maux de tête, de la nausée et des vomissements.			

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CL50		18	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH

Méthode	OCDE 203
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2	propane
CL50	74-98-6 200-827-9
Durée d'exposition	24,11 mg/l 96 h
Espèces	poisson
Méthode	QSAR
Source	ECHA

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CE50		44	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	propane	74-98-6	200-827-9
CE50		14,22	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia		
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CE50		647,7	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Source	ECHA		
2	propane	74-98-6	200-827-9
CE50		7,71	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Algues		
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane	74-98-6	200-827-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	100		%
Durée	633		h
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB
Nom du produit
einza Lackspray

Nom commercial : einza Lackspray**Code produit:** 9650105**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 12.09.2024**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 09.06.2022**Région:** CH

Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT. Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.
Evaluation vPvB	

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchets	08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------------	-----------	---

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Seulement les cuvettes d'aérosol complètement vidées passer à la récupération des matières secondaires doit

Emballage

Code de déchets	15 01 04; 15 01 11*	emballages métalliques; emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple amiante), y compris des conteneurs à pression vides
-----------------	---------------------	---

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID/ADN	UN1950
IMDG	UN1950
ICAO-TI / IATA	UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS
ICAO-TI / IATA	Aerosols, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	2
Étiquette	2.1
Code de classification	5F
Code de restriction en tunnels	D
IMDG - Classe	2
Étiquettes	2.1
ICAO-TI / IATA - Classe	2.1
Étiquettes	2.1

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

EmS	F-D, S-U
-----	----------

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nom commercial : einza Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)			
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.			
Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation			
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.			
Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX			
Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .			N° 3
le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
2	Aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	231-072-3
DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses			
Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :			P3a
Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)			
Teneur en VOC		62,5	%
Valeur.VOC		675	g/l

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

T La substance peut être commercialisée sous une forme qui ne présente pas les dangers physiques indiqués par la classification dans l'entrée figurant dans la troisième partie. Si les résultats obtenus selon la ou les méthodes prévues par l'annexe I, partie 2, du présent règlement révèlent que la forme spécifique de la substance commercialisée ne présente pas ce ou ces dangers physiques, la substance est classée conformément au(x) résultat(s) de l'essai ou des essais effectués. Il y a lieu d'indiquer dans la fiche de données de sécurité les informations pertinentes, y compris une référence au(x) méthode(s) d'essai pertinentes.

Nom commercial : einza Lackspray

Code produit: 9650105

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 12.09.2024

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 09.06.2022

Région: CH

U Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 671459